Focus 5

Ambassadrice de France



«Les frontaliers ne volent pas les Suisses»

Anne Paugam, la nouvelle ambassadrice de France à Berne, parle des conséquences de la présidence Macron pour la Suisse, des frottements transfrontaliers et de la question européenne

Arthur Grosjean et Pierre Ruetschi

iplômée de l'ENA, inspectrice des finances dans les années 90 et spécialiste des questions de développement, Anne Paugam est la nouvelle ambassadrice de France en Suisse. En fonction depuis huit mois à Berne, elle fait le point avec nous sur les relations franco-suisses. Interview avec un haut commis de l'Etat au contact facile et au style

La France a un nouveau président et une nouvelle majorité à l'Assemblée nationale. **Quel impact pour la Suisse?**

C'est l'occasion de donner un élan supplémentaire à une relation qui est déjà extrêmement riche. Au niveau économique, la Suisse est le 3e partenaire commercial de la France hors UE. Peu de gens connaissent ce chiffre. Et la France est aussi le 3e partenaire commercial de la Suisse. Il y a plus de 2000 entreprises suisses présentes en France qui emploient 150 000 salariés. Il y a plus de 1200 entreprises françaises en Suisse qui emploient presque 70 000 personnes. Cette relation importante peut encore se développer.

La France, avec ses lourdeurs administratives et son Code du travail touffu. fait un peu peur aux entrepreneurs suisses. N'est-ce pas un handicap pour des relations encore plus fructueuses?

Les chiffres que je vous ai donnés démentent votre impression. J'ajoute que la Suisse est le 3e pays étranger qui investit en France. Et elle n'est pas seule. Le premier laboratoire d'intelligence artificielle de Facebook hors des Etats-Unis est en train

de se faire à Paris. Tout comme la Station F, la plus Au niveau des infrastructures, de la formation et de grande plate-forme de start-up au monde. Il est certes vrai que les relations sociales au sein des entreprises ne sont pas aussi apaisées qu'en Suisse. Mais concernant les démarches administratives, il v a eu énormément de simplifications faites. Nous avons aussi un des systèmes douaniers les plus performants au monde. Avec des délais records et des possibilités de pratiquement tout faire en ligne.

la productivité, la France est aussi très bien classée.

La France souffre pourtant d'une image déplorable. Elle passe pour un pays aux structures désuètes. Il y a vingt ans, c'était un modèle pour la Suisse. Aujourd'hui, les Suisses ont presque un petit complexe de supériorité à l'égard de leur grand voisin.

«Le Grand Genève ne me choque pas»

Qu'est-ce qui vous frappe le plus en Suisse?

C'est un pays que je trouve extrêmement attachant. I'adore les paysages, qui sont magnifiques. Mais j'apprécie surtout les rapports humains. Ils sont directs, simples et très pragmatiques. C'est efficace et en même temps empreint d'une forme de bienveillance.

Accueillants? Les Suisses passent pourtant pour des gens plutôt réservés.

Les Suisses n'ont pas un tempérament méditerranéen. Mais ce sont des partenaires très à l'écoute. J'ai été frappée par la densité et l'extraordinaire qualité de la relation entre la

France et la Suisse tant sur le plan économique que scientifique ou culturel. La première communauté française à l'étranger se trouve en Suisse. Et la première communauté suisse à l'étranger se trouve en France. Je n'avais pas conscience de ce dernier point en venant ici.

Cela vous choque-t-il que les Genevois parlent du Grand Genève, qui englobe une partie de l'Ain et de la Haute-Savoie?

Non. On parle bien du Grand Paris. Cela dit je comprends que les Vaudois aient l'impression de ne pas se retrouver dans ce terme. Mais en même temps cette appellation résume la

dynamique d'une grande agglomération qui a besoin d'avoir son Hinterland, de quoi loger les gens, de quoi les éduquer, leur offrir des loisirs,

Quels sont vos objectifs à la tête de l'ambassade?

J'en ai deux principalement. Un, encourager l'action économique franco-suisse dans les domaines de l'innovation, des start-up, de la recherche et du développement. Deux, en tant que pays membre fondateur de l'Union européenne (UE) et en même temps pays ami et voisin, suivre de très près la relation de l'UE avec la Suisse.

P.R./AR.G.

Je crois que la France souffre tout simplement de son niveau de chômage. Et donc des tensions sociales que cela provoque. Mais cela n'enlève pas tout ce que je vous ai décrit qui fait aussi partie de la réalité. Et notre taux de croissance pourrait bien être cette année supérieur à celui de la Suisse...

Quelque 120 000 frontaliers français viennent travailler dans la région lémanique suisse. C'est une bonne chose pour la France ou un signe que le pays n'arrive pas à garder sa main-d'œuvre?

La question ne se pose pas en ces termes. Il y a un bassin de vie de la région genevoise qui ne s'arrête pas aux frontières du canton. Quelque 20 000 Suisses vivent d'ailleurs du côté français.

Les frontaliers, indispensables à l'économie genevoise, provoquent aussi des tensions politiques.

Les frontaliers, c'est 20% de la création de la richesse de Genève. Sans frontaliers, un certain nombre d'activités auraient beaucoup de mal à se faire. Il y a bien sûr des irritants comme le trafic frontalier par les petites douanes et les villages. Mais n'importe quelle agglomération de la taille de Genève connaît des problèmes similaires. Voilà pourquoi le CEVA est très important pour nous.

Il y a un autre irritant: l'emploi. Certains accusent les frontaliers de favoriser le dumping vu la différence de niveau de vie de part et d'autre de la frontière.

Si vous travaillez côté suisse et vivez côté français, cela donne un niveau de vie qui peut créer de l'envie ou du ressentiment. Mais cela ne vole pas le citoyen suisse. Ce dernier peut d'ailleurs, grâce à la liberté de circulation des personnes, s'installer côté français. Dans ce cas, lui aussi voit son pouvoir d'achat augmenter. Le dumping social serait avéré si les frontaliers étaient payés bien en dessous des normes usuelles suisses. Ce qui n'est pas le cas. J'ajoute que les mouvements frontaliers créent aussi des difficultés pour la France. Cette dernière forme massivement des infirmières, avec les impôts français, qui viennent ensuite travailler dans les hôpitaux suisses. Mais si on regarde l'en-

semble de la relation frontalière, c'est du gagnant-gagnant.

Trouvez-vous discriminatoire l'application de l'initiative «Contre l'immigration de masse» qui accorde aux chômeurs indigènes une préférence en

«Les frontaliers, c'est 20% de la création de la richesse de Genève»

Anne Paugam Ambassadrice de France à Berne

matière d'information sur les places vacantes et sur l'entretien d'embauche?

Pour avoir un accès presque complet au marché intérieur européen, la Suisse s'est engagée à respecter la libre circulation. Celle-ci est basée sur un principe de non-discrimination. Nous allons donc être attentifs aux mesures de mise en œuvre. L'idée est de favoriser les chômeurs inscrits aux offices régionaux de l'emploi. Si cela se fait indépendamment de la nationalité, et indépendamment du fait que le chômeur habite d'un côté ou de l'autre de la frontière, ce n'est pas discriminatoire. Si en revanche on prend en compte la nationalité des gens, alors là il y aura un problème entre la Suisse et l'UE.

L'UDC va lancer une initiative pour mettre fin à la libre circulation. Cela vous inquiète-

Je n'ai pas à être inquiète ou pas. Le débat démocratique en Suisse est légitime. Votre pays doit choisir lui-même quel type de relation il veut entretenir avec l'UE. C'est un choix profond qui va au-delà de la libre circulation. Il comprend un accord institutionnel qui m'apparaît nécessaire. Aujourd'hui on a un système d'empilement d'accords sectoriels avec plus de 120 comités techniques de toute nature qui se réunissent chaque année. C'est très lourd et très complexe. Et quand on n'arrive pas à s'entendre, on continue à parler car il n'y a pas d'organe de règlements des différends. Ce système ne peut plus vivre tel qu'il est si on veut avancer.

Donc la Suisse devrait accepter des juges européens, les fameux «juges étrangers» de la Cour de justice européenne.

Je sais que c'est un sujet sensible qui renvoie à l'imaginaire de l'histoire suisse. Mais à l'époque le bailli n'était pas un juge mais un administrateur de la région. Avoir une Cour de juges indépendants qui disent le droit en cas de désaccord, c'est nécessaire. A la Cour européenne de justice, les juges sont indépendants. En France on ne se pose pas la question de savoir s'il y a des juges français dedans. Ce n'est pas le sujet. Tous les pays se sont fait une fois taper sur les doigts par la Cour européenne de justice ou celle des droits de l'homme.